13 mai 1987 - Seul le prononcé fait foi
Télécharger le .pdf

Allocution de M. François Mitterrand, Président de la République, à l'occasion du séminaire franco-allemand du Centre des hautes études militaires, sur la coopération militaire franco-allemande, Paris, Palais de l'Élysée, mercredi 13 mai 1987.

Messieurs les Officiers,
- Voici une cérémonie bien inhabituelle et pourtant elle devrait s'inscrire au début d'un processus que j'accompagne de mes voeux. Si j'ai tenu à vous réunir, à vous accueillir ici au Palais de l'Elysée, pendant votre séminaire de travail, c'est parce que vous constituez à mes yeux le témoignage important, significatif de l'évolution des relations entre l'Allemagne et la France. Votre groupe, officiers allemands et officiers français unis dans l'étude commune des problèmes de défense, représente un symbole qui permet de mesurer le chemin parcouru.
- Rappelons-nous le passé récent, chacun de nos deux pays a représenté pour l'autre un ennemi héréditaire ou que l'on disait tel. Ce n'est pas un temps lointain. Vos grands-pères, vos pères allemands, français se sont affrontés pendant deux guerres mondiales et ils vous ont peut-être entretenu du récit direct de leurs combats et voilà qu'à cette réalité en a succédé une autre, celle de l'amitié véritable et vécue, celle de la paix vivante entre nos deux pays, celle de la volonté de défendre ensemble un noyau de valeurs et de libertés qui nous sont communes.\
Au-delà du symbole, que je viens d'évoquer, votre groupe témoigne aussi des aspects très concrets et croissants de notre coopération en matière de sécurité et de défense.
- Cela date surtout du Traité de l'Elysée signé donc ici même en 1963. Mais les clauses de ce Traité, celles qui avaient trait à l'organisation de la défense, étaient restées en sommeil. Il a fallu les mettre en vigueur à partir de 1982 grâce à des mesures touchant à la réunion des ministres de la défense et des affaires étrangères et à la création d'une Commission franco-allemande sur la sécurité et la défense.
- Et puis dans les 20 ans de célébration, les 20 ans de ce Traité de 1963, en 1983, nous avons vraiment mis en oeuvre les articles oubliés de ce Traité. C'est ainsi que le Chancelier Kohl et moi-même avons prévu la mise en place des moyens techniques permettant une consultation immédiate et sûre en temps de crise.
- C'est ce que nous avons fait en matière de coopération opérationnelle : c'est ainsi que le Chancelier et moi-même, nous assisterons le 24 septembre prochain, près d'Ingolstadt à une manoeuvre franco-allemande qui sera la première de cette importance. Côté Français, cet exercice comprendra, entre autres, la participation de la Force d'action rapide qui manoeuvrera pour la première fois en République fédérale d'Allemagne et nous avons agi de même pour la formation commune des officiers.\
`Suite sur la formation des officiers allemands et français`
- Notre volonté est d'élaborer une formation commune pour les jeunes officiers allemands et français, afin que les futurs chefs militaires de nos deux armées partagent non seulement les mêmes idéaux mais aussi les mmes conceptions professionnelles.
- Votre séminaire représente l'esquisse même de ce projet. A cela près qu'il s'adresse à des officiers déjà en phase avancée de leur carrière, donc qui ont déjà acquis une formation nationale chez eux, et d'autre part, par sa durée, ce stage s'apparente davantage à un stage d'information

et nous voulons aller plus loin. Ce qui veut dire que l'on s'adressera à des jeunes officiers dès leur entrée à l'armée, puis aux différents stades de la carrière.
- Enfin, il fallait décider une méthode pragmatique, je vous ai dit ce que nous en pensions, comment nous voyons la suite. Il fallait commencer par un stage suffisamment rapide, à partir des écoles existantes. On verra plus tard comment mettre sur pied des créations d'écoles militaires spécifiques franco-allemandes. Les stages courts qui vous sont communs s'organisent avec la participation des enseignements militaires supérieurs de nos deux armées : d'une part la Fürhungsakademie d'Hambourg, et d'autre part l'Ecole de guerre et le Centre des hautes études militaires de Paris.
- Déjà à Hambourg, la Fürhungsakademie a accueilli pendant dix jours des officiers français du Cours supérieur intérarmées et d'autre part cette année même l'Ecole supérieure de guerre navale allemande a rendu visite à l'Ecole supérieure de guerre navale française. Au début du mois de mai l'Ecole de guerre de terre française a accueilli à Paris son homologue allemand.
- La République fédérale d'Allemagne vient de créer un organisme assez semblable au Centre des hautes études militaires français : le Centre fédéral des hautes études de la sécurité. On pourrait traduire en allemand par : Bundessichereitsakademie. Un colloque entre les deux organismes se tiendra pour la première fois à Paris du 6 au 11 juillet prochain. Il se substituera dans le futur au séminaire auquel vous participez actuellement.
- Voilà, messieurs je suis heureux de vous accueillir dans ce Palais de l'Elysée, je vous souhaite un travail fécond, fructueux pour vous-mêmes et pour nos deux pays. Merci.\